

Territoriaux
Agen-agglo



La Voix Agen Agglo

Avril 2022 n°394

Journal édité par le syndicat CGT des fonctionnaires
Territoriaux de l'agglomération d'Agen

CONTACTS

Permanences au siège de la CGT – Bourse du Travail - 9 Rue Frères Magen – 47000 AGEN

Tel : 05 64 25 01 01 / 06 70 21 41 80

(E-mail) territoriaux.agen@udcgt47.fr (Site Internet) territoriauxagen.wifeo.com

Permanences tous les Mardis après-midi de 14h/18h et les Vendredis toute la journée

MERCI !!!!!

Suite aux élections professionnelles du 1er avril 2022, le syndicat CGT tient à remercier les agents de l'Agglomération d'Agen pour la confiance qu'ils leur ont accordée.

Merci à tous ceux qui ont voté et plus particulièrement ceux d'entre vous qui ont voté pour notre liste !

Nous voulons aussi remercier celles et ceux qui ont accepté de candidater sur notre liste.

Grace à votre participation et votre soutien, notre organisation conforte sa 1ère place avec un scrutin de 384 votants sur 1026 dont 337 exprimés soit 37,43% de participation.

Nous obtenons un pourcentage de 64,09% soit 216 voix (3 sièges titulaires et 3 sièges suppléant(e)s) sur 10 sièges.

Toute l'équipe du syndicat CGT aura à cœur de poursuivre le travail mené, animée par la défense et la conquête de nouveaux droits individuels et collectifs afin d'obtenir des avancées concrètes.

Par sa démarche alliant luttes et négociations, contestation et propositions, la CGT apparaît comme étant l'organisation la plus en phase avec les attentes des agents.

Nous serons toujours présents afin de faire valoir VOS droits. Aussi, nous vous invitons à rejoindre et à renforcer les rangs de la CGT, un syndicat libre, indépendant et déterminé !



Retour dialogue social

○ **11 février :**

- Organigrammes (Musée, DEAT), clarification sur le rôle des chef(f)es d'unités, responsables... utiliser les mêmes dénominations pour tous les postes, car cela a un impact sur la prime.
- 4 familles de métiers : décision prise d'un versement de 20 euros sur la 1^{ère} année et 20 euros sur la seconde année pour les emplois qualifiés : Poste = diplôme

Questions Diverses :

- Atsems, contractuelles (3 jours de carence pour arrêt maladie), NBI Cojc, Tenues de travail pour le service des fêtes.

○ **1^{er} mars :**

- Répertoire Des Métiers : Nous sommes en désaccord sur le RDM. Nous demandons une justice sociale et une équité pour l'ensemble des agents.
- Point sur les élections professionnelles
- Problème de changement de postes (délai d'attente important lors des recrutements ex. MPT de la Masse)
- Rencontre prévue avec le Maire concernant le nombre d'heures effectuées par les Atsems.

○ **8 mars :**

CT :

- Bilan de la formation (baisse lors du COVID)
- Dotation au CNFPT de 0,95% pour l'année 2022 (programme appauvri depuis quelques années)
- La réorganisation de celui-ci pose une problématique pour les formations proposées / Une rencontre est prévue avec la direction.
- Propositions de former les gardiens(ne)s de déchetteries, informations plus détaillées par services et directions
- Information sur l'école des cadres, Tableau des effectifs/ vote contre.

CHS-CT :

- Retour sur les visites des services et ceux à venir
- Zoom sur les formations SST (230 agents) : état des lieux en cours, formation maintenue malgré le Covid
- Formation incendie en cours
- 10 actions QVT en cours
- APS en lien le COS (commission sportive)
- Départ de Yannick P. (reprend la direction de la citoyenneté), appel d'offre surprenante dans les commentaires effectués !!

“Augmenter les salaires... c’est possible !”

Augmenter les salaires?

Vous n’y pensez pas... “Ça freinerait la relance... la compétitivité... les créations d’emplois” répètent, inlassablement, les experts libéraux, chiffres “incontestables” à l’appui, pour démontrer qu’il ne faut surtout pas de hausse !!!

Si on écoute les patrons, ce n’est JAMAIS le bon moment pour augmenter les salaires. Même quand les signaux sont aux vert.

En mai 1968, par exemple, les syndicats patronaux criaient à la catastrophe alors que le mouvement de grève avait réussi à arracher des hausses de salaires... Résultat: **l’économie française ne s’est pas écroulée. Cette hausse a même stimulé l’économie et l’emploi.**

Une question de justice sociale... et d’efficacité économique

La soif de justice sociale qui s’est exprimée ces dernières années, n’a pas disparu avec la crise sanitaire.

Au contraire, Les promesses de ruissellement ne convainquent plus.

Entre 2009 et 2018, les versements de dividendes aux actionnaires du CAC 40 ont augmenté de 70 % contre 20 % pour le salaire moyen. Cette frilosité à revaloriser les salaires est d’autant plus incompréhensible que l’austérité salariale a un impact négatif sur l’économie. Celle imposée au nom de la crise de 2008 a laissé des traces, les inégalités se sont creusées.

- Augmenter les salaires, c’est participer à la relance économique !
- 55% du PIB dépend de la consommation des ménages, donc augmenter les salaires, notamment les plus faibles, relance instantanément la consommation donc la croissance !
- Augmenter les salaires accroît mécaniquement, les recettes fiscales et sociales, réduisant de fait les déficits publics.
- Augmenter les salaires, ce n’est donc pas un frein à la relance, au contraire c’est une solution pour sortir de l’austérité !



Des mesures urgentes s'imposent pour répondre à la volonté de vivre dignement de son travail dans notre pays et à la volonté de justice sociale

La majorité de celles et ceux qui ont fait fonctionner le pays pendant ces deux ans de crise sanitaire ont des salaires définitivement trop bas pour faire face aux prix qui s'envolent énergie, logement, nourriture, carburants...

Sur la même période, en France, la fortune des milliardaires a augmenté de 86 % depuis le début de la pandémie et 4 millions de personnes supplémentaires se sont retrouvées en situation de vulnérabilité.

Les 1% les plus riches ont vu leur niveau de vie augmenter de 2,8% en moyenne, quand les 5% des ménages les plus modestes ont perdu jusqu'à 0,5% de leur pouvoir d'achat.

On peut assez facilement constater que l'allègement de la fiscalité des plus riches dès le début du quinquennat n'a certainement pas bénéficié ni aux intérêts du pays ni à ses citoyens et a renforcé le creusement des inégalités.

Il est temps de viser non seulement la justice sociale mais aussi l'efficacité économique. L'allègement de la fiscalité indirecte telle la TVA peut être financé par l'augmentation de l'impôt sur les revenus du capital et sur la fortune.

Sans attendre après des promesses électorales car c'est aujourd'hui que des millions de français vivent dans l'incertitude de leur avenir, nous demandons :

- **Le SMIC à 2 000 € brut et la revalorisation de tous les salaires dans le public et le privé ainsi que des pensions ;**
- **L'augmentation automatique de l'ensemble des salaires minima de branches dès lors que le Smic est revalorisé**
- **La baisse de la TVA à 5,5% sur les carburants, produits de première nécessité pour des millions de travailleurs.**
- **Le retour de l'impôt sur la fortune, son amélioration dans sa fonction de solidarité et de progressivité.**

